

Investissement Canada—Loi

plus, nous pourrions dire aux sociétés privées, aux petites et grandes entreprises qui ont la possibilité d'investir que nous savons quels investissements nous voulons et qu'ils n'auront pas à se soumettre à un processus d'examen ni à subir des retards indus. Ils n'auront plus de prétexte pour ne pas investir.

J'estime que cette mesure législative est une réponse sensée à la question des investissements étrangers. Il semble logique de ne pas soumettre les nouvelles entreprises à l'examen. Pourquoi empêcher quelqu'un qui a de l'argent et qui veut lancer une entreprise chez nous de le faire? Bien entendu, il y a des mesures de protection dans les domaines particulièrement importants pour notre patrimoine culturel. Je suis tout à fait en faveur de cela et je sais qu'il est important de protéger ce patrimoine.

Les acheteurs éventuels d'entreprises ayant des actifs de moins de 5 millions seront en mesure d'investir sans examen. Le ministre nous a donné quelques exemples intéressants ce matin. Cela signifie que 80 p. 100 environ des entreprises n'auront pas, en vertu des dispositions de ce nouveau projet de loi, à se soumettre à quoi que ce soit. Les acquisitions indirectes de plus de 50 millions de dollars feront l'objet d'un examen. Il est difficile d'en connaître le montant exact, mais elles prêtent à caution à cause des conséquences qu'elles pourraient avoir. Nous nous réservons donc le droit de les examiner. Les autres sont des acquisitions courantes et les demandes d'investissement seront bien accueillies et traitées rapidement.

Le projet de loi à l'étude remédie à un certain nombre de problèmes que posait le processus d'examen. Je crois que le plus grave était la question des délais. Bon nombre d'entre nous se sont déjà heurtés à une bureaucratie qui n'en finit pas de laisser traîner les choses. Les intéressés finissent par renoncer ou ne se donnent même plus la peine de faire des démarches. Le projet de loi à l'étude a le mérite de clarifier les modalités administratives entourant les acquisitions. Le ministre doit faire diligence, car il n'a que 30 jours pour répondre aux demandes d'investissement.

M. Manly: Quarante-cinq.

Mme Collins: Quarante-cinq lorsqu'il y a accusé de réception. Autrement, la demande d'acquisition est considérée comme soustraite à l'examen. Je crois, en toute justice, que c'est au gouvernement de montrer qu'il risque d'y avoir un problème et qu'un examen est nécessaire. Grâce à cette mesure, on pourra traiter les demandes d'investissement avec diligence et promptitude. Il ne sera pas nécessaire d'en saisir le cabinet.

Je tiens à assurer les futurs investisseurs et ceux dont les investissements au Canada dépassent la limite de l'exemption prévue que leur demande fera l'objet d'un examen équitable et rapide.

Je me félicite aussi qu'on ait modifié les critères d'évaluation. J'ai toujours eu du mal à comprendre ce qu'on entendait par avantage important. Je n'ai pas de point de repère personnel qui m'aide à comprendre cette expression et je trouve que la notion d'avantage net nous permettra d'étudier ces demandes avec plus d'objectivité et d'efficacité. Notre méthode d'évaluation sera mieux comprise par les intéressés.

Nous avons arrêté aussi certains critères afin de nous assurer que les investissements étrangers sont compatibles avec notre politique culturelle. Nous tâcherons d'évaluer les effets de la concurrence internationale sur notre politique culturelle

afin de nous assurer que ces critères sont non seulement équitables, mais que les investissements qui feront l'objet d'un examen ne compromettent pas nos objectifs nationaux.

Nous avons besoin d'investissements. Je me dois d'être en désaccord avec le député d'Hamilton Mountain (M. Deans) à ce sujet. Il faut se rappeler que notre pays est encore jeune. Nous avons eu relativement peu de temps pour accumuler beaucoup de richesses. Même si les Canadiens comptent parmi les meilleurs épargnants du monde, nous n'avons pas tous les capitaux nécessaires pour donner de l'expansion aux industries extractives aux industries de remplacement dont nous avons besoin au Canada.

Il y a plusieurs années, au congrès national d'orientation politique du parti conservateur, j'ai eu l'occasion de discuter de cette question. Un de mes collègues à la tribune a effectué une analyse sur l'argent dont notre pays aurait besoin dans les années à venir. Selon son évaluation à l'époque, nos besoins seraient d'environ 1.5 billion de dollars au cours des années 80 et de 4.5 billions de dollars durant les années 90. Notre économie ne peut en aucun cas produire ce genre d'épargne ou de capitaux. Nous devons attirer des capitaux étrangers pour favoriser la croissance du Canada.

Nous pouvons compter par contre sur de remarquables ressources humaines, car nous sommes un pays jeune. Les Canadiens ont des idées et je crois que c'est là ce que les sociétés plus anciennes recherchent. Selon moi, les pays d'Europe, les États-Unis et les pays du Pacifique sont intéressés par ce que nous avons à offrir. Je crois que nous avons d'immenses possibilités de nous associer à d'autres pays, afin d'étendre nos compétences, d'accroître nos ressources humaines et d'obtenir des capitaux.

Nos vis-à-vis s'inquiètent des risques possibles. Je trouve cela plutôt intéressant car cela dénote, semble-t-il, une attitude extrêmement négative face aux ressources de l'être humain. C'est un peu comme si tout dans la vie devait être contrôlé, car nous n'avons aucune confiance en nous-mêmes. Je suis fondamentalement en désaccord avec cette notion. Je crois que les Canadiens sont des gens qui aiment prendre des risques et notre gouvernement veut encourager les gens qui ont l'esprit d'entreprise. Nous voulons encourager ceux qui ont des capitaux à prendre des risques et à s'associer à d'autres, afin de lancer des entreprises au Canada et de créer ainsi les emplois qui nous font tant défaut.

J'ai eu l'occasion de retourner dans ma circonscription de Capilano durant la fin de semaine, afin de m'entretenir avec certaines gens d'affaires de l'endroit et de recueillir leur réaction initiale au projet de loi sur Investissement Canada. Leurs réactions étaient positives. Ils perçoivent cette mesure comme un signe d'espoir et comme le respect des engagements que le gouvernement a pris.

J'ai aussi eu l'occasion d'entendre des réactions de gens de Calgary, ville où j'ai longtemps vécu. La réaction de l'industrie énergétique, sur laquelle nous comptons pour produire de nouveaux investissements de taille en vue de créer des emplois, a été vraiment positive. Le groupe Independent Petroleum Association et la CPA ont tous deux loué les efforts du projet de loi d'Investissements Canada. Ils prédisent qu'il en découlera une relance des activités de forage. C'est un autre pas dans la bonne direction, c'est-à-dire vers la création du genre de climat